

**Hall B**  
**APPARTEMENT DE 5 PIECES**  
**n° B51 au 5ème Etage**

LEGENDE	
RJ	Prise RJ 45
AV	Allège Vitrée
VR	Volet Roulant
GC	Garde Corps
[Pattern]	Soffite / faux plafond
ETEL	Esp techn. elect. du lgt
PL	Placard
RP	Robinet de puisage
SS	Sèche Serviette
R	Radiateur
R	Réfrigérateur
LV	Lave Vaisselle
LL	Lave Linge
C	Cuisson
TRI	Tri selectif
[Dashed]	Retombée de poutre

Indice 0  
 Echelle : 0 0,5 1 2m  
 Octobre 2019

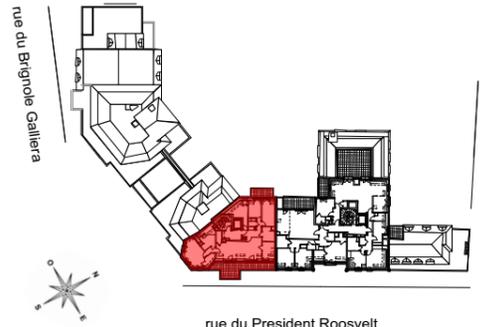
MARC FARCY ARCHITECTE



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



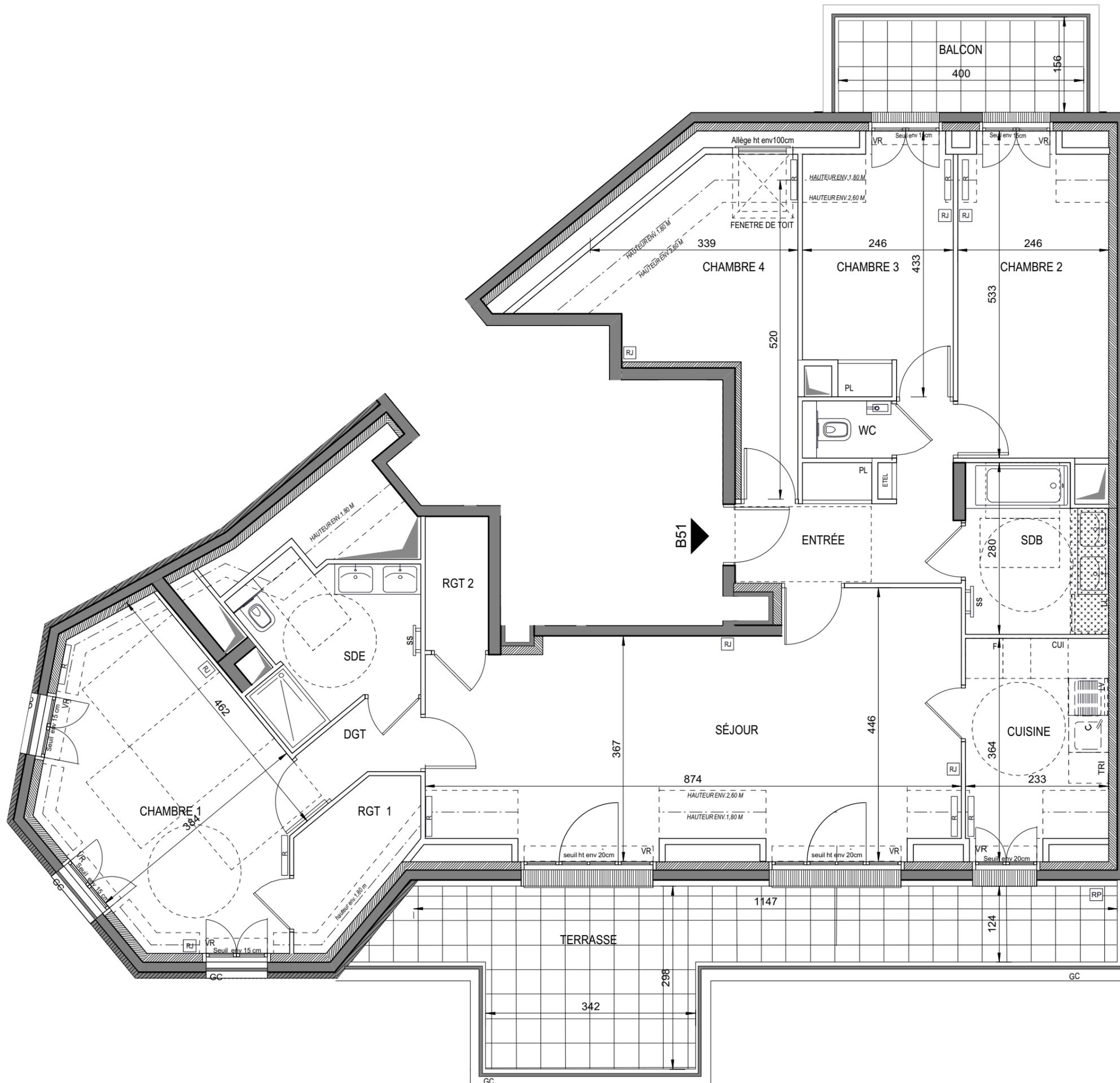
## CLAMART 92140



rue du President Roosevelt

### Hall B

APPARTEMENT DE 5 PIECES  
n° B51 au 5ème Etage



ENTREE	7,00 m2
SEJOUR	30,55 m2
CUISINE	7,70 m2
CHAMBRE 1	17,35 m2
CHAMBRE 2	12,20 m2
CHAMBRE 3	9,40 m2
CHAMBRE 4	10,15 m2
SALLE DE BAIN	5,95 m2
SALLE D'EAU	6,45 m2
WC	1,15 m2
DGT	2,10 m2
RGT 1	3,50 m2
RGT 2	2,25 m2
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>115,75 m2</b>
SURFACE H<1,8m	6,90 m2
BALCON	6,00 m2
TERRASSE	20,00 m2
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>148,65 m2</b>

### LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	R	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde Corps	LV	Lave Vaisselle
		LL	Lave Linge
		C	Cuisson
		TRI	Tri selectif
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		Retombée de poutre
PL	Placard		
RP	Robinet de puisage		

Indice A 25 Octobre 2019

Echelle : 0 0,5 1 2m

**MARC FARCY ARCHITECTE**



B51 1/2



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.